



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Remplace la date du : 29-août-2017

Date de révision: 29-août-2017

Version: 1

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

**Nom du produit de l'étiquette** Omega Descaler  
**Autres moyens d'identification**  
**Code(s) CUP** Non applicable  
**Code du produit** D111  
**No ONU** UN1760  
**Synonymes** Aucun

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Démaquillant à l'oxyde et à la chaleur pour tous les métaux  
**Utilisations contre-indiquées** Suivez les instructions sur l'étiquette. Non recommandé pour toute autre utilisation que l'usage prévu.

### Renseignements sur le distributeur

**Adresse du fournisseur**  
Omegasonics  
330 E. Easy Street, Suite A  
Simi Valley, CA 93065  
USA

### Numéros de téléphone d'urgence

**Téléphone de l'entreprise** 1-805-853-0875  
**Téléphone d'urgence de l'entreprise** United States: 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)  
International: 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)  
**Numéro de téléphone en cas d'urgence** Poison Control 1-800-222-1222 (24 hour)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

#### **Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

**Danger**

#### **Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion  
Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

**Aspect** liquide limpide**État physique** Liquide**Odeur** Aucun**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

**Conseils de prudence - Réponse**

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Dangers non classés ailleurs (DNCA)****Autres informations**

• PEUT ÊTRE NOCIF PAR INGESTION

• Peut être nocif en cas contact avec la peau

• Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

• Peut causer une irritation des voies respiratoires

• Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Dangers généraux

Tenir hors de portée des enfants

S'il vous plaît voir Section 11. Renseignements toxicologiques pour plus d'informations

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Proprietary Organic Acid Salts	Proprietary	15 - 20	*
Proprietary Ingredient	Proprietary	15 - 20	*
ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED	68439-46-3	1 - 5	*

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

**4. PREMIERS SOINS****Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition****Conseils généraux**

Une consultation médicale immédiate est requise.

<b>Contact avec les yeux</b>	Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.
<b>Contact avec la peau</b>	Une consultation médicale immédiate est requise. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile.
<b>Ingestion</b>	Une consultation médicale immédiate est requise. NE PAS faire vomir. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
<b>Protection pour les secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### **Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés**

**Symptômes principaux**                      Aucun renseignement disponible.

### **Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire**

**Notes au médecin**                              Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée. Traiter en fonction des symptômes.

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

**Moyens d'extinction inappropriés**                      **AVERTISSEMENT** : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

### **Dangers spécifiques du produit**

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

**Produits de combustion dangereux**                      Aucun renseignement disponible.

### **Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité aux chocs**                              Aucun.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques**                      Aucun.

### **Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

## **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Précautions personnelles</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.
<b>Autres informations</b>	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.
<b>Conseils pour les intervenants d'urgence</b>	Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

**Précautions environnementales**

<b>Précautions environnementales</b>	Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.
--------------------------------------	--

**Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Utiliser un équipement de protection personnelle. Recouvrir le déversement en poudre d'une feuille ou d'une bâche en plastique pour minimiser la dispersion et garder la poudre sèche. Éviter la formation de poussière. Endiguer. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE****Précautions à prendre pour une manutention sans danger**

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	Porter un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou fournir une ventilation par aspiration adaptée sur les équipements.
--	---

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

<b>Mesures techniques/conditions d'entreposage</b>	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.
<b>Matériel d'emballage</b>	Garder le produit dans le produit d'emballage est initialement vendu en.
<b>Produits incompatibles</b>	Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Aucun			

NIOSH IDLH: *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

<b>Autres directives relatives à l'exposition</b>	Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).
---	--

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures techniques** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

**Protection de la peau et du corps** Aucun équipement de protection particulier requis.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Mesures d'hygiène** Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Pour protéger l'environnement, enlever et laver tout équipement protecteur contaminé avant la réutilisation. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Propriétés physiques et chimiques**

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Odeur</b>	Aucun
<b>Aspect</b>	liquide limpide	<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Couleur</b>	ambre		

<b><u>Propriété</u></b>	<b><u>VALEURS</u></b>	<b><u>Remarques • Méthode</u></b>
<b>pH</b>	1.2	
<b>Point de fusion</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	> 100 °C / > 212 °F	Aucun renseignement disponible
<b>Point d'éclair</b>	> 94 °C / > 201 °F	Aucun renseignement disponible
<b>taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	17.5	
<b>Densité de vapeur</b>	0.670	
<b>Densité</b>	1.125	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité, cinématique</b>	Aucun renseignement disponible	200 cps
<b>Viscosité, dynamique</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible	

**Autres informations**

<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Réactivité****Stabilité chimique**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Polymérisation dangereuse** Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Conditions à éviter**

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.

**matières incompatibles**

Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

**Produits de décomposition dangereux**

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

**11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Nocif par inhalation. Peut causer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation de la poussière à des concentrations élevées peut entraîner une irritation du système respiratoire.
<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux. Risque de lésions oculaires graves. Peut causer des brûlures. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Irritant pour la peau. Éviter le contact avec la peau. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut causer des brûlures.
<b>Ingestion</b>	NE PAS goûter ou ingérer. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée. PEUT ÊTRE NOCIF PAR INGESTION.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED 68439-46-3	= 1400 mg/kg ( Rat ) = 1378 mg/kg ( Rat )	> 2 g/kg ( Rabbit )	

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Affections oculaires/irritation** Aucun renseignement disponible.

**Sensibilisation** Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Aucun				

**ACGIH:** (American Conference of Governmental Industrial Hygienists)

A3 - Animal Carcinogen

**IARC:** (International Agency for Research on Cancer)

Group 3 - Not Classifiable as to Carcinogenicity in Humans

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**Toxicité pour le développement** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Toxicité chronique** Une exposition chronique à des vapeurs/gaz corrosifs peut entraîner une érosion des dents suivie d'une nécrose de la mâchoire. Les irritations bronchiques avec toux chronique et crises de pneumonie fréquentes sont communes. Des troubles gastro-intestinaux peuvent également survenir. Éviter une exposition répétée. Possibilité d'effets irréversibles.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

### Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 1500

ETAmél (cutané) 2500

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### écotoxicité

9.025 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Aucun			

### Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

### Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Traitement des déchets

**Méthodes d'élimination** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

NON RÉGLEMENTÉ

DOT

<b>N° ID/ONU</b>	UN1760
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Corrosive liquid, n.o.s. (Contains: acid salts)
<b>Classe de danger</b>	8
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Quantité à déclarer (RQ)</b>	
<b>Dispositions particulières</b>	IB3, T7, TP1, TP28
<b>Numéro du guide des mesures d'urgence</b>	154

**IMDG**

<b>N° ID/ONU</b>	UN1760
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Corrosive liquid, n.o.s. (Contains: acid salts)
<b>Classe de danger</b>	8
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>EmS No.</b>	F-A, S-B
<b>Dispositions particulières</b>	Vérifier les règlements pour des exceptions de quantité limitée

**IATA – Air Transportation**

Ne pas expédier par avion, sauf dans les limites autorisées

<b>N° ID/ONU</b>	
<b>Nom officiel d'expédition</b>	
<b>Classe de danger</b>	
<b>Groupe d'emballage</b>	
<b>Dispositions particulières</b>	

**IATA**

NON RÉGLEMENTÉ

**IMDG**

NON RÉGLEMENTÉ

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	Est conforme à (aux)
<b>LIS/LES</b>	Est conforme à (aux)

**Légende :**

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

<b>Danger aigu pour la santé</b>	Oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Oui
<b>Risque d'incendie</b>	Non
<b>Danger de libération soudaine de pression</b>	Non
<b>Danger de réaction</b>	Non

**Loi sur la protection de l'eau (Clean Water Act)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de



CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

### États-Unis - Réglementations des États

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

#### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
None			

#### Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

### 16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	risque pour la santé	3	inflammabilité	1	Instabilité	0	Propriétés physiques et chimiques - PROTECTION INDIVIDUELLE X
<u>HMIS</u>	risque pour la santé	3	inflammabilité	1	danger physique	0	

Préparée par Manufacturer  
Environmental Health & Safety  
Date de révision 29-août-2017  
Note de révision

Aucun renseignement disponible

#### Avis de non-responsabilité

Le ( M ) SDS est destiné à fournir un bref résumé de nos connaissances et des directives concernant l'utilisation de ce matériau . Les informations contenues ont été compilés à partir de sources considérées par Manufacturer pour être fiables et sont exacts au meilleur de la connaissance de la Société . Il ne est pas censé être un document exhaustif sur les réglementations à travers le monde de la communication des dangers.

Cette information est offerte de bonne foi . Chaque utilisateur de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour éviter l'exposition des employés , des dégâts matériels ou rejet dans l'environnement . Manufacturer ne assume aucune responsabilité pour les blessures infligées au destinataire de tierces personnes , ou pour tout dommage à la propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

**Fin de la fiche signalétique**